

PLANNING DES INSCRIPTIONS 2020-2021

DATES	PASSAGE EN :	HORAIRES
LES 25 ET 26 JUIN 2020	Tle STD2A, Tle G, T MARVI, DNMADE ESPACE (L2), Tle CAP SIDEG-	8H-11H00
LES 29 ET 30 JUIN 2020	1 ^{ère} STD2A, 1 ^{ère} G, 1 ^{ère} MARVI, DNMADE GRAPHISME(L2)	8H00-11H00
2 JUILLET 2020	2GT	8H00-11H00 / 13H30-15H00
6 JUILLET 2020	2 ^{nde} MARVI, 2 ^{nde} CVPM, 2 ^{nde} CAP SIDEG	8H00-11H00
8 JUILLET 2020	DNMADE ESPACE L1, DNMADE GRAPHISME L1	8H00-11H00
9 JUILLET 2020	RETARDATAIRES	8H00-11H00

Télé-inscription

<https://teleservices.ac-martinique.fr/ts>

Merci de fournir **une adresse mail valide** pour finaliser l'inscription pour le télépaiement des frais de scolarité.

Pièces à fournir :

L'inscription ou la réinscription ne sera validée qu'une fois, les droits scolaires antérieurs, l'acompte pour la demi-pension et le cartable numérique payés.

RE-INSCRIPTION :

- ◇ **3 Photos** d'identité récentes, non scannées avec nom et prénom au dos de chaque photo
- ◇ **Attestation d'assurance scolaire 2020-2021 OBLIGATOIRE**
- ◇ Remplir la fiche de renseignement de santé et la fiche d'urgence qui vous seront remises

INSCRIPTION :

- ◇ **Notification d'affectation OBLIGATOIRE**
 - ◇ **Exéat** délivré par l'établissement d'origine **obligatoire** (pas d'inscription sans ce document)
 - ◇ Photocopie du livret de famille complet
 - ◇ Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (CNI ou passeport)
 - ◇ Copie de tous les bulletins de l'année 2019-2020
 - ◇ **Attestation d'assurance scolaire 2020-2021 OBLIGATOIRE**
 - ◇ **12€ pour le tee-shirt d'EPS obligatoire** uniquement en espèce ou chèque.
 - ◇ **4 Photos** d'identité récentes, non scannées avec nom et prénom au dos de chaque photo
 - ◇ **Photocopie des pages de vaccination**
 - ◇ **Cartable numérique : 200€ (paiement en 1 ou 2 fois)** une tablette+livres en version numérique **OBLIGATOIRE pour tous les nouveaux élèves sauf ceux inscrits** en Licence DNMADE
 - ◇ Remplir la fiche de renseignement de santé, la fiche d'urgence et la fiche SAH qui vous seront remises.
- L'inscription ne peut être faite que par un responsable légal (père, mère, tuteur).
Le lycée ne fait pas de copie.

DEMI-PENSION (Elève non interne)

Le paiement de l'avance pour la demi-pension est possible par carte bancaire, chèque, espèces (faire l'appoint), virement et par le **paiement en ligne** une fois votre inscription administrative enregistrée par la Vie Scolaire.

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2979>

NOUVEAUX ELEVES : 112€ (badge de cantine 12€ + acompte DP 1T 100 €)

Demi-pensionnaire de l'année précédente : 100€

INTERNAT (sous réserve d'acceptation)

L'internat est réservé aux lycéens et l'admission se fait selon certains critères et en fonction du nombre de places disponibles. **L'admission n'est valable que pour l'année en cours.**

Procédure :

- 1 : la demande d'admission se fait au moment de l'inscription
- 2 : la réponse est donnée à partir du **9 juillet** par voie postale et/ou SMS

Paiement : La participation forfaitaire annuelle des familles est de **1600 €**.

Le 1er paiement de 600 € sera obligatoirement remis à la prérentrée pour valider l'admission ainsi que 2 chèques de caution de 500 € chacun, qui seront encaissés au début de chaque trimestre. Le paiement en ligne sera aussi une possibilité lors de l'envoi de l'Avis à payer.

Le Proviseur

